

Le 27 avril 2017,

Madame, Monsieur le Maire, Cher(e) Collègue,

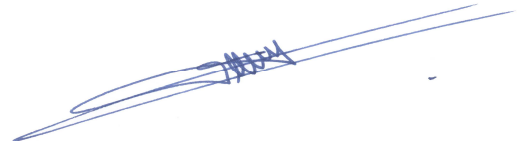
J'ai le plaisir de vous présenter notre 59^{ème} numéro de notre lettre d'information en Ile-de-France ; votre rendez-vous mensuel avec l'actualité pour nos communes.

- **Du nouveau en matière d'accessibilité** : l'arrêté de création du registre public d'accessibilité vient d'être publié au Journal Officiel du 22 avril et celui relatif à l'accessibilité des établissements recevant du public (ERP) est paru au JO du 26 avril 2017. Le registre permet d'informer le public du degré d'accessibilité d'un ERP. Quant au second arrêté, il liste de façon exhaustive, toutes les caractéristiques permettant de qualifier d'accessible les ERP.

- **Un guide pour gérer la sécurité des événements culturels** : les services de l'Etat viennent de publier un guide de recommandations visant à renforcer la sécurisation des sites et des événements culturels à l'approche de la saison des festivals et des grandes manifestations artistiques et culturelles cet été. Rédigé par un Préfet, ce document de bonnes pratiques intitulé « Gérer la sûreté et la sécurité des événements et sites culturels » s'adresse notamment aux organisateurs de ces événements dans le but de leur permettre de renforcer la sécurité des lieux dont ils ont la charge. Ce guide pratique propose une méthode, des fiches techniques, un questionnaire d'auto-évaluation et des vade-mecum.

- **Les compteurs Linky arrivent près de chez vous** : plus de 3,8 millions de compteurs électriques communicants »Linky « ont déjà été installés dans les foyers français et leur déploiement va s'accélérer d'ici la fin de l'année. Commencée fin 2015, cette vaste opération menée par Enedis doit déployer 35 millions de ces boîtiers couleur vert anis dans les foyers français d'ici à la fin 2021. Ce compteur »intelligent « vient remplacer les anciens compteurs électriques et doit permettre, notamment, d'éviter le passage d'un technicien pour relever la consommation du courant. Mais, il suscite des oppositions, ses détracteurs s'inquiètent par exemple de possibles risques pour la santé liés aux ondes électromagnétiques émises par le compteur et ce, malgré des études rassurantes de l'Agence Nationale des Fréquences et l'ANSES. Les maires doivent donc s'attendre, si ce n'est pas déjà encore le cas, à voir des administrés mécontents et inquiets venir en mairie pour demander des explications.

- **Indices** : A la date du 26 avril 2017, le cours de l'indice Euribor 3M est de -0.329, l'indice Euribor 6M est de -0.248 et l'indice Euribor 12M est de -0.121. Le dernier indice BT 01 connu est celui de janvier 2017, publié au Journal Officiel le 15 avril 2017. Il est de 105.7. Enfin, l'indice 1022 (ancien 1015) est de 3847,57€ depuis le 1/01/2017



François PELLETANT
Maire de Linas (91)
Président des Maires Franciliens